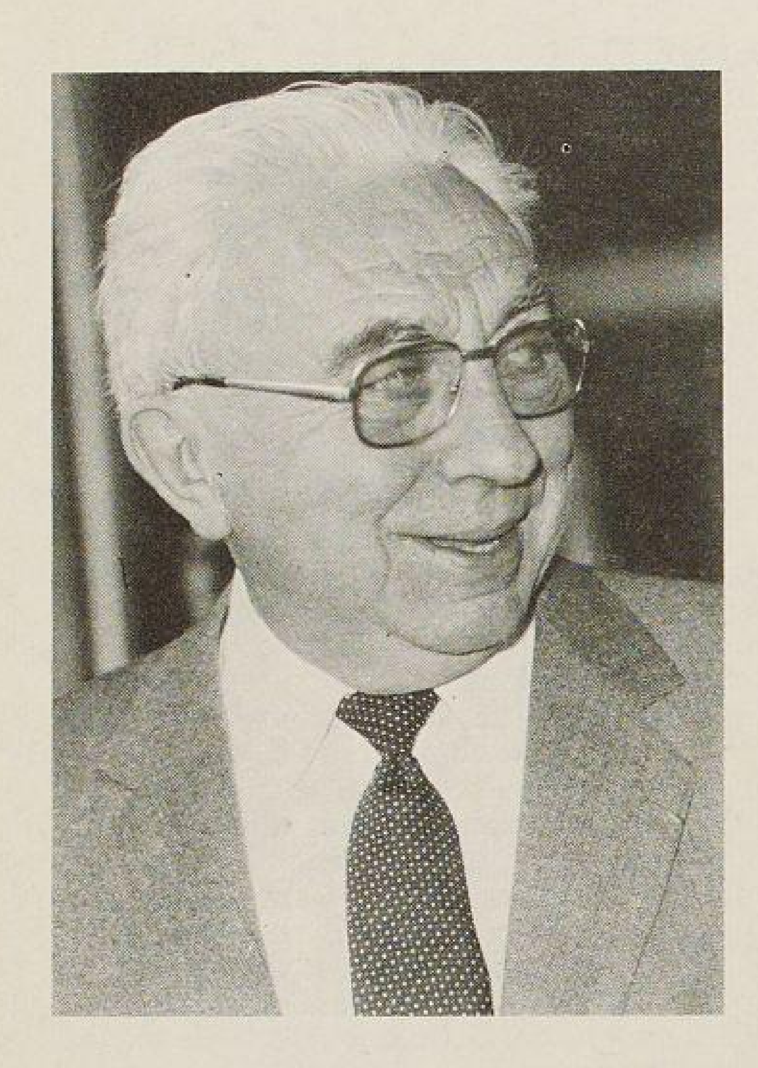
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 14 JUIN 1981 - 12e CIRCONSCRIPTION DES HAUTS-DE-SEINE



UNION POUR LA NOUVELLE MAJORITÉ

Jean FONTENEAU

Député Sortant

MAIRE DE CLAMART
CONSEILLER DE L'ILE-DE-FRANCE

SUPPLEANT

Jean-Paul MARTINERIE

Conseiller Municipal de SCEAUX
Ingénieur Commercial

Electrices, Electeurs,

Il y a trois ans vous m'avez élu député de notre circonscription. Vous avez, par ce vote, exprimé votre refus d'abandonner votre avenir au candidat de la coalition socialo-communiste.

Depuis plus de 20 ans, tous ensemble, nous avons entrepris des efforts considérables pour faire de notre pays une grande Nation.

L'une des questions qui nous est posée aujourd'hui est de savoir si cette œuvre doit être poursuivie ou s'il faut en abandonner la conduite à ceux qui l'ont combattue, alors que les événements mondiaux font peser sur l'emploi, sur notre capacité de production, sur nos exportations et sur notre monnaie, des menaces permanentes.

Pour moi — qui vous représente à l'Assemblée Nationale depuis trois ans, qui connaît bien, au travers de mes rencontres avec vous, vos préoccupations, vos soucis et vos espoirs — la réponse est claire.

Durant mon mandat j'ai participé au vote des lois, des budgets, qui ont permis l'évolution positive des conditions de vie des Français et la réalisation d'une politique d'indépendance nationale dans les domaines de l'énergie, de la défense et de l'Europe.

Une autre question est de savoir si la coalition socialo-communiste, qui ne peut se libérer des théories marxistes qui imprègnent leur programme et leurs actions, finira par nous imposer un changement de société.

Mon engagement dans cette élection a pour objet de répondre clairement à ces questions.

L'entente de tous les Français animés par une même volonté de liberté s'est réalisée par l'accord conclu entre les deux grandes formations U.D.F. et R.P.R.

Je suis donc le candidat unique de l'Union pour la Nouvelle Majorité.

En me renouvelant votre confiance les 14 et 21 juin prochains, vous êtes assurés de compter à l'Assemblée Nationale sur un député qui s'engage à défendre les libertés fondamentales : liberté du travail - de l'entreprise - de l'enseignement - de la famille - de l'expression - de l'information, et à créer les éléments d'une politique qui maintienne le rayonnement de la France dans le monde.

Jean FONTENEAU

VOTER JEAN FONTENEAU, C'EST VOTER POUR UN PROGRAMME QUI PERMET LE DEVELOPPEMENT DE LA FRANCE SANS CARCAN SOCIAL, ADMINISTRATIF OU POLITIQUE.

Sur le plan social

Une politique d'emploi réaliste, refusant toutes promesses démagogiques :

— offrir une formation et du travail à tous les jeunes
— abaisser progressivement l'âge de la retraite pour ceux qui le désirent
— supprimer les obstacles à l'embauche et faciliter le travail à temps partiel pour les femmes
— faciliter les conditions de vie des personnes âgées
— développer l'aide aux personnes handicapées
— poursuivre l'effort de construction de logements sociaux.

Une politique professionnelle ouverte :

— liberté d'entreprise
— allégement des contraintes administratives pour les PME
— garantie des libertés commerciales.

Une politique familiale dynamique :

— défense du quotient familial
— augmentation des protections sociales des mères de famille
— indexation des allocations familiales sur le coût de la vie
— défense de la vie et des intérêts de l'enfant.

Sur le plan économique

Limiter le rôle de l'Etat à celui d'arbitre et d'incitateur :

— aider l'investissement productif
— aider la recherche appliquée
— améliorer les circuits de distribution et de commercialisation des produits français.

Alléger la pression fiscale et les prélèvements sociaux :

— réduire le train de vie de l'Etat
— limiter le déficit budgétaire
— rémunérer plus justement l'épargne familiale.

Sur le plan extérieur

— assurer l'indépendance énergétique de la France
— augmenter la crédibilité des moyens de défense
— développer l'aide au Tiers Monde
— épanouir la politique européenne.

Pour l'environnement et la qualité de la vie

— sauvegarder le patrimoine historique et naturel
— lutter contre les pollutions et les nuisances
— développer les équipements sportifs
— favoriser la pratique des sports et l'accès aux activités culturelles.

Pour notre circonscription

J'agirai plus particulièrement pour poursuivre la rénovation des logements sociaux et de l'habitat ancien :

améliorer les transports en commun, notamment les prolongations de ligne de métro et les liaisons de communication intercommunales

défendre l'emploi et conserver les entreprises implantées sur nos communes

maintenir et développer les espaces verts

coopérer avec les responsables locaux.

Vu le candidat

Qui est Jean FONTENEAU ?

Il est âgé de 64 ans.

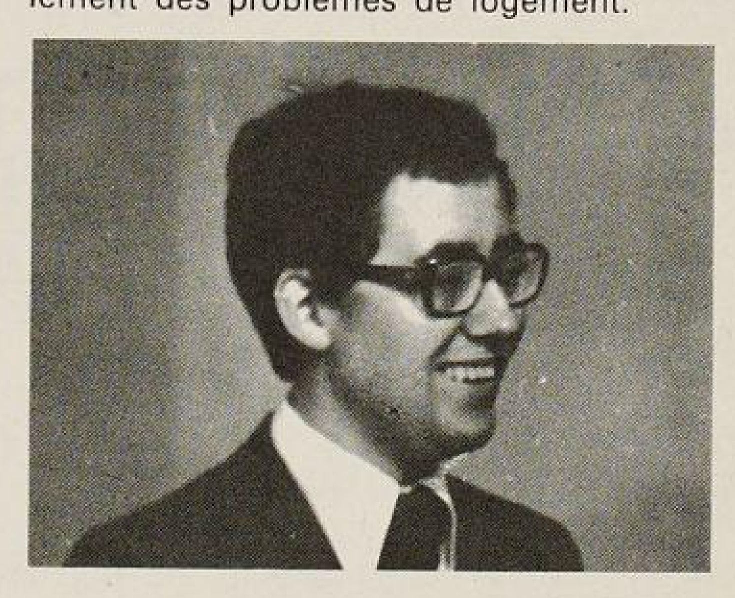
Ayant travaillé à 16 ans dans la construction navale, il sait ce qu'est le travail manuel, une entreprise, les problèmes vécus par les ouvriers : chômage, salaires, affrontements syndicaux.
Ensuite, ayant participé à une entreprise d'édition, il connaît les problèmes de gestion, de vente des produits et des charges supportées par les entreprises.
Combattant dans la marine en 1939-1945, il a vécu les humiliations de la France, il sait à quoi conduisent les démissions successives, les faiblesses des gouvernements, les abandons qui détruisent les qualités naturelles d'une Nation.
Etant depuis 22 ans Maire-Adjoint, puis Maire de sa commune, il sait ce que sont les problèmes d'urbanisme, de logements, d'emploi, de circulation et d'équipements équilibrés d'une cité. Il connaît la réalité des problèmes financiers pour assurer la saine gestion d'une collectivité.
Il siège au Conseil Régional d'Ile-de-France où il est Président de la Commission de l'Education, de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.
Député depuis trois ans, il siège à la Commission des Affaires Culturelles, Familiales et Sociales. Il est rapporteur des problèmes de démographie.
Il a consacré ses forces au service de la personne humaine et de la famille.
Il est toujours resté fidèle à la formation reçue dans sa jeunesse et a toujours refusé les fausses idéologies.
Marié - père de deux enfants et grand-père
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier des Palmes Académiques.

Suppléant :

Jean-Paul MARTINERIE

Conseiller Municipal de Sceaux
Marié - père d'un enfant

Il est âgé de 31 ans, licencié ès sciences, diplômé de la Faculté d'Orsay. Après avoir été enseignant en Math-Physiques, il entre dans une société d'informatique en tant qu'ingénieur commercial.
Il a été animateur d'un syndicat étudiant. Au Conseil Municipal il est membre de la Commission des Finances et s'occupe également des problèmes de logement.



VOTEZ pour JEAN FONTENEAU
Député Sortant
Maire de CLAMART
Candidat d'Union pour la Nouvelle Majorité

maloine s.a. éditeur – Imprimerie de Compiègne